



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX, JOUR ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE, ET HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE



“Une” du journal local L'Ouest  
du Mardi 12 novembre 1918

© Arch. Dép. Maine-et-Loire - 87 JO 19

Dans le Maine-et-Loire : La presse angevine annonce la capitulation de l'Allemagne dans son édition du 12 novembre 1918. Les autorités locales partagent la nouvelle, et la population descend dans les rues pour exprimer sa joie.



« Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée, la liberté du monde. »

Maréchal FOCH (1851-1929), Ordre du jour aux armées alliées, 12 novembre 1918.

Le 11 novembre célèbre l'Armistice de 1918, signé entre les Alliés et l'Allemagne, marquant la fin de la Première Guerre mondiale.

Cette journée rend hommage aux soldats tombés au combat et honore leur sacrifice pour la paix, après quatre années de guerre.

Les anciens combattants ont progressivement fait du 11 novembre une fête nationale.

L'idée d'un hommage au Soldat inconnu est née en 1916 lors de la bataille de Verdun, et, par la loi du 8 novembre 1920, la France consacre cet hommage aux restes d'un soldat non identifié « mort au champ d'honneur ». Chaque année, cette figure du Soldat inconnu est célébrée au niveau national.

Depuis la loi du 28 février 2012, le 11 novembre est aussi un hommage à tous les morts pour la France, tous conflits confondus, intégrant les opérations extérieures à la mémoire collective.



Le colonel Gailliard, commandant de la 1re brigade de cavalerie, commandant d'armes, décore des anciens combattants de 1914-1918, lors de la cérémonie du 11 novembre 1938 à Angers

© Arch. Dép. Maine-et-Loire - 4 Fi 2470



www.maine-et-loire.fr @Prefet49